



## Épisode de pollution

Communiqué de Prévision d'un Épisode de pollution persistant ozone  
En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Airparif prévoit pour le 25 juillet 2018 un épisode de pollution persistant pour l'ozone en Île-de-France

### Niveaux de pollution

Selon les prévisions d'Airparif :

**Pour l'ozone, le niveau d'information de 180µg/m<sup>3</sup> pendant 1h devrait être dépassé demain le 25 juillet 2018.**

Le niveau maximum prévu demain en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre : 190µg/m<sup>3</sup> et 220µg/m<sup>3</sup>.

Cet épisode de pollution est marqué par sa persistance puisque les niveaux dépassent le seuil d'information depuis plusieurs jours.

### Conditions du dépassement

**- Zone géographique concernée :** L'Île-de-France

**- Durée prévue du dépassement :**

Au moins 1 heure

**- Conditions météorologiques de ce dépassement :**

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 32°C
- vitesse et direction de vent : 1 à 3 m/s m/s de secteur nord-ouest à nord-est
- inversion de température : Non

**- Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement :**

Stabilisation

### Informations complémentaires

Conformément à l'arrêté interpréfectoral du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information-recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution en région d'Île-de-France, le préfet de Police engagera ce jour les actions d'information ainsi que les recommandations sanitaires et comportementales visant à limiter les émissions de polluants atmosphériques.

Après consultation du comité des élus en début d'après-midi, il pourra également décider la mise en œuvre de mesures réglementaires d'urgence.

**Préfecture de Police**

01.53.71.53.71

**Airparif** : Association loi 1901, agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

Tél : 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)  
Fax : 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : [www.airparif.fr](http://www.airparif.fr)

Informations transmises et validées par : Patrick GARNOUSSI